

RIVOLI AVENIR PATRIMOINE

BULLETIN D'INFORMATION

N° 2017 - 02 valable du 1^{er} juillet 2017 au 30 septembre 2017 - Période analysée : 1^{er} avril 2017 au 30 juin 2017

SCPI DE BUREAUX À CAPITAL VARIABLE

DISTRIBUTION DES REVENUS

| | |
|---|---------|
| Dividende prévisionnel 2017 (avant imposition) | 11,30 € |
| Acomptes de distribution 2017 | |
| 1 ^{er} trimestre (versement le 20/04/2017) | 2,83 € |
| 2 ^e trimestre (versement le 20/07/2017) | 2,82 € |
| Prochain acompte prévu vers le 20/10/2017 | |

En 2017, nous prévoyons de verser pour les 3 premiers acomptes 2,83 € ou 2,82 € par part (soit 11,30 € par part annuellement) et d'ajuster le dernier acompte en fonction du résultat 2017 et du prévisionnel de l'année suivante.

CHIFFRES CLÉS

| | 31/12/15 | 31/12/16 | 30/06/17 |
|--|------------------------|------------------------|---------------|
| Nombre d'immeubles | 81 | 81 | 85 |
| Surface totale (en m ²) | 338 429 | 354 276 | 376 024 |
| Taux d'occupation financier ⁽¹⁾ | 92,12 % ⁽²⁾ | 92,59 % ⁽²⁾ | 90,30 % |
| Capital social (en €) | 881 694 000 | 1 086 185 400 | 1 217 069 550 |
| Valeur de réalisation par part (en €) ⁽¹⁾ | 239,29 | 245,08 | 245,08 |
| Valeur ISF par part (en €) | 254,67 | 254,67 ⁽⁴⁾ | - |
| Dividende brut par part (en €) avant imposition ⁽²⁾ | 12,50 | 11,50 | 5,65 |
| Capitalisation (en €) | 1 634 072 880 | 2 013 063 608 | 2 320 545 942 |
| Nombre de parts | 5 877 960 | 7 241 236 | 8 113 797 |
| Nombre d'associés | 25 058 | 26 486 | 27 609 |
| Prix de souscription par part (en €) | 278,00 | 278,00 | 286,00 |
| Prix de retrait par part (en €) | 254,67 | 254,67 | 262,00 |

(1) Voir glossaire.

(2) Montant cumulé à la fin de la période.

(3) Moyenne annuelle.

(4) Valeur ISF égale Valeur de retrait.

ÉDITORIAL

Chers Associés,

Au 1^{er} trimestre en France, malgré des dépenses de consommation stables, la croissance du PIB français a atteint 0,5 %, portée notamment par le fort rebond de l'investissement des entreprises non financières (+1,9 %). Pour l'INSEE, elle devrait s'accélérer en 2017, la confiance des ménages et le climat des affaires s'améliorant.

Sur ce semestre, en Ile-de-France, 1,2 million de m² ont été commercialisés grâce à un 1^{er} trimestre 2017 très actif, le 2^e étant plus timide, avec 502 100 m² de bureaux commercialisés. Cela s'explique par une diminution des grandes transactions, un ralentissement des négociations lié au climat électoral et un manque d'offres dans Paris intra-muros. L'offre immédiate de bureaux décroît légèrement sur 3 mois, représentant 6,2 % du parc. L'offre reste faible dans Paris intra-muros, permettant de légères hausses de loyer, même si les marges financières de beaucoup d'entreprises restent contraintes.

Même si la demande des investisseurs en immobilier reste forte, les volumes investis en immobilier d'entreprise sont en retrait principalement à cause du manque d'offres et de transactions d'envergures. La concurrence reste intense, ce qui maintient les taux de rendement immobilier à un niveau bas (à Paris, 3 % pour les meilleurs bureaux et 2,8 % pour les commerces les plus recherchés).

L'indice du climat des affaires du commerce de détail s'est bien repris et affichait en juin son point haut depuis 2010. Les enseignes développent la complémentarité commerce en ligne et boutiques et poursuivent leur stratégie en terme de localisation et de concepts.

Au 2^e trimestre 2017, le taux d'occupation financier (TOF) de Rivoli Avenir Patrimoine ressort à 90,30 %, en hausse par rapport au trimestre précédent.

Ce niveau de TOF s'explique essentiellement par deux facteurs : les surfaces en travaux et la durée des franchises sur les signatures récentes. Les principaux immeubles concernés par cette vacance financière sont :

- Paris 15^e - Grenelle : actif loué à 2 locataires (baux débutant les 01/07/2017 et 01/10/2017). Compte tenu des franchises accordées, le taux d'occupation va augmenter progressivement.
- Paris 13^e - Mazagran : libération de 30 % des surfaces au 30/11/2016. Des travaux sont en cours pour commercialiser les surfaces dans les meilleures conditions.
- Neuilly - Rue Rouvray : immeuble vacant sur près de 2 500 m², les surfaces ont été rénovées afin d'être relouées dans les meilleures conditions de marché. Une prise à bail partielle de ces surfaces est en négociation.
- Levallois - Quai 50 : la vacance est en train de se résorber. Des négociations sont en cours sur les surfaces encore vacantes.

La collecte, nette de retraits, de 109 M€ ce trimestre a permis 4 acquisitions :

- 2 immeubles existants, bénéficiant immédiatement de loyers :

- Issy-les Moulineaux, pour 30 M€ dans un ensemble immobilier dans lequel Rivoli Avenir Patrimoine est déjà investie, entièrement loué à un mono-locataire (entreprise de presse française),
 - Saint Denis, pour 38 M€, loué à l'entreprise de transports ferroviaire publique française, bail ferme de 9 ans,
- 2 actifs en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) :
- Francfort (Allemagne), pour 67 M€ loué à l'entreprise ferroviaire publique allemande, bail ferme de 20 ans.
 - Saint-Mandé, pour 24 M€, loué pour les 3 ans suivant la livraison.

Les immeubles de Francfort et d'Issy-les-Moulineaux sont les 2 premières acquisitions réalisées au travers d'un OPPCI (géré par Amundi Immobilier) comme autorisé en Assemblées Générales d'avril dernier.

La distribution du trimestre s'établit à 2,82 € par part en phase avec l'objectif de distribution prévu en 2017 de 11,30 € par part (2,82 € par part par trimestre et ajustement le dernier trimestre en fonction du résultat 2017 et du prévisionnel de l'année suivante).

Depuis le 1^{er} mai, le prix de souscription sur le marché primaire s'élève à 286 € par part (soit un prix de retrait de 262 €) et les nouvelles parts souscrites portent jouissance à compter du 1^{er} jour du 6^e mois suivant la souscription.

Bien cordialement,

Anne Duperche Rabant,
gérante de la SCPI

SITUATION LOCATIVE DU TRIMESTRE (TOUTES LES DONNÉES SONT INDIQUÉES EN QUOTE-PART RIVOLI AVENIR PATRIMOINE)

Principales locations / relocations

| Adresse | Type de surface | Relocation / Location | Surface (en m ²) | Date d'effet | Durée du bail | Dernier loyer HT/HC* (en K€) | Loyer annuel HT/HC* (en K€) |
|---|-----------------|-----------------------|------------------------------|--------------|---------------|------------------------------|-----------------------------|
| 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS (99 % SCI) ⁽²⁾ | Bureaux | Location | 2 777 | 01/04/2017 | 3/6/9 ans | 1 031 | 987 |
| Tour Egée - 11 avenue de l'Arche - 92400 COURBEVOIE (25 % SCI) ⁽²⁾ | Bureaux | Location | 351 | 01/05/2017 | 9 ans ferme | 158 | 158 |
| QUAI 50 - 50 Quai Charles Pasqua - 92300 LEVALLOIS | Bureaux | Location | 686 | 01/06/2017 | 3/6/9 ans | 338 | 258 |
| Le Stadium - 255 avenue du Président Wilson 93210 SAINT-DENIS (25 % SCI) ⁽²⁾ | Bureaux | Location | 223 | 02/05/2017 | 6/9 ans | 67 | 72 |

* Hors Taxes/Hors Charges

Principales libérations

| Adresse | Type de surface | Surface (en m ²) | Date d'effet | Perte annuelle de loyer HT/HC* (en K€) | Loyer annuel de marché HT/HC* (en K€) |
|---|-----------------|------------------------------|--------------|--|---------------------------------------|
| 3-5 rue St Georges - 75009 PARIS (60 % indivision) | Bureaux | 1 132 | 22/06/2017 | 577 | 566 |
| 105-109 rue du Faubourg St Honoré - 75008 PARIS (50 % SCI) ⁽²⁾ | Bureaux | 254 | 30/06/2017 | 98 | 84 |

* Hors Taxes/Hors Charges

Taux d'encaissement

Le taux d'encaissement du 2^e trimestre 2017 est de 91,72 % contre 91,16 % au 1^{er} trimestre 2017.

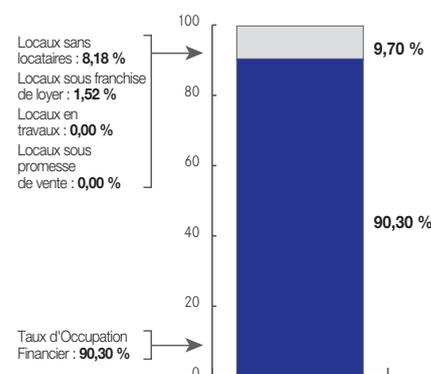
Principaux travaux en cours

| Adresse | Type de surface | Surface (m ²) | Montant HT* (en K€) | Date prévisionnelle fin de travaux | Nature des travaux |
|---|-----------------|---------------------------|---------------------|------------------------------------|--|
| Le Mazagran - 35 rue du Val de Marne 75013 PARIS (60 % indivision) | Bureaux | 2 350 | 1 050 | Juillet 2017 | Rénovation des surfaces libérées et des parties communes |
| Le Stadium - 255 avenue du Président Wilson 93210 SAINT-DENIS (25 % SCI) ⁽²⁾ | Bureaux | 4 987 | 275 | 01/10/2017 | Rénovation des bureaux vacants et des parties communes |
| Axiom - 4/6 rue Marceau 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (17 % indivision) | Bureaux | 146 | 88 | 30/09/2017 | Rénovation plateau vacant |

* Hors Taxes

Taux d'occupation financier du 2^e trimestre 2017

Le taux d'occupation du 2^e trimestre 2017 est de 90,30 % contre 88,24 % au 1^{er} trimestre 2017.



Principaux manques à gagner locatifs

| Adresse | Type de surface | Surface vacante (m ²) | Loyer annuel de marché HT/HC (en K€)* | Commentaires / Actions menées |
|---|-----------------|-----------------------------------|---------------------------------------|---|
| Greenelle - 43 quai de Grenelle - 75015 PARIS (50 % SCI) ⁽²⁾ | Bureaux | 7 113 | 3 700 | Travaux de restructuration réceptionnés au 1 ^{er} trimestre 2017. Le bail avec le locataire principal porte sur 64 % des surfaces et prendra effet au 01/10/2017. Un nouveau bail a été signé avec une école pour une durée de 12 ans ferme sur le solde des surfaces (prise d'effet le 01/07/2017). |
| Quai 50 - 50 quai Charles Pasqua - 92300 LEVALLOIS | Bureaux | 1 693 | 593 | 3 baux ont pris effet au cours du 1 ^{er} semestre 2017. Une négociation est en cours pour la prise à bail de 342 m ² . |
| Le Mazagran - 35 rue du Val de Marne - 75013 PARIS (60 % indivision) | Bureaux | 2 441 | 802 | Travaux de rénovation en cours. |
| 11 rue Rouvray - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE | Bureaux | 2 455 | 760 | Travaux de rénovation ont été finalisés courant 1 ^{er} trimestre 2017. Un bail sur 600 m ² a été signé, avec prise d'effet au 01/07/2017. |
| Centre Commercial Terre Ciel - 14/18 avenue du Gendarme Castermat - 77500 CHELLES (30 % indivision) | Commerces | 4 065 | 429 | Négociation en cours pour l'implantation d'un pôle loisirs sur 3 000 m ² . |

* Hors Taxes/Hors charges

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE (TOUTES LES DONNÉES SONT INDIQUÉES EN QUOTE-PART RIVOLI AVENIR PATRIMOINE)

Acquisitions

| Adresse | A/PA* | Type d'actif | Surface (en m ²) | Prix d'acquisition AEM** (en €) | Loyer annuel HT/HC*** (en €) | Date d'acquisition/promesse |
|---|-------|--------------|------------------------------|---------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Coruscant - 17 rue Jean Philippe Rameau - 93200 SAINT-DENIS (35 % indivision) | A | Bureaux | 5 172 | 38 183 325 | 1 551 540 | 24/04/2017 |
| Grand Central - Adam Riese Strasse - FRANCFORT - Allemagne - VEFA (43 % OPPCI) ⁽²⁾ | A | Bureaux | 9 390 | 66 749 975 | 2 458 081 | 31/05/2017 |
| Colisée Marceau - 10 bd des Frères Voisin - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (43 % OPPCI) ⁽²⁾ | A | Bureaux | 3 799 | 30 214 728 | 1 548 000 | 01/06/2017 |
| 2 avenue Pasteur 94160 SAINT-MANDÉ - VEFA (17,5 % indivision) | A | Bureaux | 3 614 | 23 907 009 | 1 195 350 ⁽¹⁾ | 27/06/2017 |

* Acquisition (A) / Promesse d'acquisition (PA) - ** Acte En Main - *** Hors Taxes/Hors Charges - (1) Loyer potentiel - immeuble non loué à ce jour.

Cessions

Pas de cession réalisée au 2^e trimestre 2017.

(2) Voir glossaire.

MARCHÉ DES PARTS

Marché primaire

| | 2016 | 2 ^e trimestre 2017 | Total année 2017 |
|---------------------------------------|-------------|-------------------------------|------------------|
| Souscriptions | | | |
| Nombre de parts | 1 460 065 | 433 800 | 954 795 |
| Montant (en €) | 405 898 070 | 121 759 688 | 266 596 298 |
| Demande de Retraits | | | |
| Nombre de parts | 96 789 | 50 235 | 82 234 |
| Montant (en €) | 24 649 255 | 13 046 526 | 21 195 711 |
| Nombre de parts en attente de retrait | - | - | - |

Marché de gré à gré

Aucune part n'a été échangée de gré à gré au cours du 2^e trimestre 2017.

Modalités de retraits et cessions

Souscription de parts

Minimum de souscription : jusqu'au 30 avril 2017, 5 parts pour la première souscription, soit une somme minimum de 1 390 € prime d'émission incluse et les parts souscrites porteront jouissance à compter du 1^{er} jour du quatrième mois suivant la date de souscription. À compter du 1^{er} mai 2017, 5 parts pour la première souscription, soit une somme minimum de 1 430 € prime d'émission incluse et les parts souscrites porteront jouissance à compter du 1^{er} jour du sixième mois suivant la date de souscription.

À compter du 1^{er} mai 2017 (conformément à la publication au BALO du 24/04/2017), le prix de souscription est de 286 € (dont 24 € de frais de souscription) et le prix de retrait est de 262 €.

Retrait des parts (vente des parts par l'associé) : s'effectue par une demande de retrait au prix de retrait en vigueur déterminé par la Société de Gestion. Le prix de retrait ne peut être supérieur au prix de souscription en vigueur au jour du retrait diminué de la commission de souscription.

Un même associé ne peut passer qu'un ordre de retrait à la fois. Un associé ne peut déposer une nouvelle demande de retrait que lorsque la précédente demande de retrait a été totalement satisfaite ou annulée.

Les parts retirées perdent jouissance à compter du premier jour du mois suivant le retrait.

Les demandes de retrait doivent être compensées par des souscriptions. Par conséquent, un associé peut obtenir le remboursement de ses parts à condition qu'il y ait, pour faire droit à sa demande de retrait, des demandes de souscriptions d'un montant suffisant.

S'il s'avérait qu'une ou plusieurs demandes de retrait, inscrites sur le registre et représentant au moins 10 % des parts de la SCPI n'étaient pas satisfaites dans un délai de douze mois, la Société de Gestion, conformément à l'article L. 214-59 du Code Monétaire et Financier, en informerait sans délai l'Autorité des Marchés Financiers et convoquerait une Assemblée Générale Extraordinaire dans les deux mois de suivant cette information.

La Société de Gestion proposerait à l'Assemblée Générale la cession partielle ou totale du patrimoine et toute autre mesure appropriée (cession par confrontation des ordres d'achat et de vente inscrits sur le registre tenu par la Société de Gestion).

Cession des parts de gré à gré : s'effectue directement entre les associés et sans intervention de la Société de Gestion, à des conditions librement débattues entre le cédant (celui qui vend) et le cessionnaire (celui qui achète).

PERFORMANCES

Le Taux de Rentabilité Interne (TRI) indique la rentabilité d'un investissement, en tenant compte à la fois du prix d'acquisition, des revenus perçus sur la période d'investissement et de la valeur de retrait.

Taux de rentabilité interne (TRI) à 5 ans : 5,73 %

Taux de rentabilité interne (TRI) à 10 ans : 9,04 %

Taux de distribution sur valeur de marché ⁽¹⁾

| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
|---|----------|-------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Distribution | 11,50 € | 12,50 € | 12,50 € | 12,50 € | 12,50 € | 12,73 € | 13,00 € | 13,00 € | 12,00 € | 10,00 € | 8,83 € |
| dont revenus non récurrents en % ⁽²⁾ | 3,57 % | 8,32 % | 16,00 % | 6,88 % | 7,92 % | 25,61 % | 18,31 % | 0,46 % | 0,00 % | 0,00 % | 0,00 % |
| Prix n | 278,00 € | 265,41 € ⁽³⁾ | 260,00 € | 260,00 € | 260,39 € | 232,25 € | 216,65 € | 195,30 € | 192,07 € | 178,00 € | 176,19 € |
| Taux de distribution | 4,14 % | 4,71 % | 4,81 % | 4,81 % | 4,80 % | 5,48 % | 5,99 % | 6,65 % | 6,17 % | 5,56 % | 4,90 % |

(1) Correspond au dividende brut (non optant au PFNL jusqu'en 2012) versé au titre de l'année n (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part des plus values distribués) divisé par le prix de part acquéreur moyen de l'année n.

(2) Revenus non récurrents : recours au Report à Nouveau (RAN) et distribution de Plus Value Immobilière (PVI).

(3) Le prix de souscription a évolué de 260 € à 278 € le 01/07/2015

Variation du prix moyen de la part frais et droits inclus sur l'année ⁽⁴⁾

| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
|-----------------|----------|-------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Prix n | 278,00 € | 265,41 € ⁽³⁾ | 260,00 € | 260,00 € | 260,39 € | 232,25 € | 216,65 € | 195,30 € | 192,07 € | 178,00 € | 176,19 € |
| Variation n/n-1 | 4,74 % | 2,08 % | 0,00 % | -0,15 % | 12,12 % | 7,20 % | 10,93 % | 1,68 % | 7,90 % | 1,03 % | 11,18 % |

(4) Se détermine par la division de l'écart entre le prix acquéreur moyen de l'année n et le prix acquéreur moyen de l'année n-1 par le prix de part acquéreur moyen de l'année n-1.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

À SAVOIR CE TRIMESTRE

Vie Sociale

Au cours de l'Assemblée Générale de la SCPI RIVOLI AVENIR PATRIMOINE du 20 juin 2017, toutes les résolutions ont été adoptées à la majorité.

Renouvellement du Conseil de Surveillance

Candidats réélus :

Monsieur Bernard DEVOS

Société SPIRICA

Monsieur Jacques VERNON

Candidats élus :

Institution de prévoyance BANQUE POPULAIRE

Option dispense prélèvement obligatoire

Demande de dispense du prélèvement obligatoire à titre d'acompte sur capitaux mobiliers ayant la nature d'intérêts pour l'année 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les revenus de placement perçus par les personnes physiques résidant fiscalement en France sont imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Ces revenus supportent un prélèvement obligatoire (21 % pour les dividendes et 24 % pour les intérêts) retenu à la source par l'établissement financier. Ce prélèvement s'analyse comme un acompte sur l'impôt sur le revenu dû. Vous pouvez toutefois être dispensé de cet acompte si votre revenu fiscal de référence établi au titre des revenus 2016 ne dépasse pas 25 000 € pour une personne célibataire, divorcée ou veuve et 50 000 € pour un couple soumis à imposition commune.

Jusqu'au 30 novembre 2017, vous avez la possibilité de demander à être dispensé du prélèvement forfaitaire obligatoire sur les revenus de capitaux mobiliers ayant nature d'intérêts à percevoir en 2018. Vous pouvez effectuer cette démarche à l'aide du formulaire joint au présent bulletin trimestriel.

FISCALITÉ

Fiscalité des revenus et plus-values des SCPI (associés assujettis à l'impôt sur le revenu)

Revenus : Les SCPI sont fiscalement transparentes. Leurs associés déclarent, en conséquence, leur quote-part des revenus encaissés par la SCPI au cours de l'exercice et non les revenus qu'ils perçoivent directement de celle-ci.

Les revenus de la SCPI sont constitués des revenus fonciers provenant de la location des immeubles, et des revenus financiers générés par le placement de la trésorerie disponible.

Plus-values immobilières :

- dans le cas de cession de parts, la Société de Gestion déclare et paie pour le compte de l'associé l'impôt sur la plus-value, impôt qui sera déduit du prix de vente au moment du règlement à l'associé,
- dans le cas de cession d'immeubles par la SCPI, l'établissement de la déclaration et le paiement de l'impôt correspondant à la plus-value réalisée sont aussi effectués par la Société de Gestion pour le compte de chacun des associés.

La Société de Gestion indique le montant des plus-values immobilières dans les informations fiscales annuelles adressées aux associés pour remplir leurs déclarations de revenus. Ces données sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042 C afin que l'Administration fiscale calcule le revenu fiscal de référence des contribuables.

GLOSSAIRE

Taux d'occupation financier : rapport entre le montant des loyers facturés et le total des loyers qui seraient facturés si l'ensemble du patrimoine était loué.

Franchise : négociation entre le bailleur et le locataire d'une gratuité de loyer pendant une période définie permettant notamment d'accompagner le locataire dans la prise en charge de la surface louée. Cet accompagnement commercial permet d'éviter au locataire un double loyer pendant la période des travaux d'aménagements, et couvre le coût de ces travaux et le coût du déménagement.

Valeur de réalisation : somme de la valeur vénale des immeubles et de la valeur des autres actifs et passifs en tenant compte des plus-values latentes sur actifs financiers.

Prix de souscription (prix d'achat) : déterminé par la Société de Gestion et payé par l'acquéreur, il s'entend frais inclus.

Prix de retrait (prix de vente) : déterminé par la Société de Gestion, il s'entend net de frais.

SCI : Société Civile Immobilière.

OPPCI : Organisme de Placement Professionnel Collectif Immobilier.

PLUS D'INFORMATIONS



BESOIN D'AIDE ?

Retrouvez Antoine sur le site internet d'Amundi Immobilier www.amundi-immobilier.com

Antoine est à votre disposition pour :

- répondre à vos questions sur les produits, les actualités, les calendriers (fiscalité, Assemblée Générale ...),
- accéder à un grand nombre de documents,
- apporter l'aide sur les différentes formalités à accomplir dans la gestion de votre produit.

Interrogez Antoine régulièrement car il va s'enrichir de toutes vos questions et améliorer ainsi votre satisfaction.

Pour contacter Amundi Immobilier

@ associe-amundi-immobilier@amundi.com

☎ 0820 04 10 30 du lundi au vendredi (8h30 à 17h30)

(0,12 €/mn + coût d'un appel, tous les appels sont enregistrés)

✉ Amundi Immobilier, Gestion des associés, TSA 56003, 26906 VALENCE Cedex 9

Pour souscrire

Sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion www.amundi-immobilier.com ou auprès de votre agence :

- la note d'information et les statuts,
- les bulletins de souscription,
- la brochure commerciale.

RIVOLI AVENIR PATRIMOINE

SCPI DE BUREAUX À CAPITAL VARIABLE

Visa AMF SCPI n° 12-18 du 24/07/2012 et n° 17-13 du 05/05/2017

Siège Social : 91/93, Boulevard Pasteur - 75015 PARIS

SOCIÉTÉ DE GESTION

Amundi Immobilier

91-93, Boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15 - France

Société Anonyme au capital de 16 684 660 euros - 315 429 837 RCS Paris

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 26 juin 2007 - n° GP 07000033

Site Internet : www.amundi-immobilier.com

DISTRIBUTEUR

Crédit Lyonnais

Société Anonyme au capital de 1 847 860 375 € - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon

Siège social : 18 Rue de la République 69002 Lyon

Pour tout courrier : 20 Avenue de Paris 94811 Villejuif cedex - numéro ORIAS : 07001878



Crédit photos : MyPhotoAgency, INFIME-SEMAVIP, Christophe Audebert